

A l'attention de la directrice des ressources humaines d'Orange  
Wholesale Christine Walser-Sacau

**Objet : Revalorisation des conditions de travail à la supervision internationale 24/7 d'OINIS**

Bonjour Madame,

Les superviseurs 24/7 des supervisions Internationales d'INOC Paris (Transmissions internationales) et du PSM Paris (Voix et Roaming) de Paris-Archives vous contactent pour vous faire part unanimement de la dégradation de leurs conditions de travail.

Tout d'abord, l'accord signé pour la mise en conformité de nos titres-restaurant avec les règles de l'URSSAF ne nous a pas entièrement satisfaits, notamment la nécessité d'une renégociation des primes de panier avant le 31 octobre 2024 et la fiscalisation de certaines compensations. Cet accord inique où l'interprétation et son application tendent à l'ambigüité, nous laissant dans l'incertitude.

D'autre part, nous vous rappelons notre engagement à agir pour un bon déroulement de nos Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Nous vous rappelons que la supervision internationale a toujours œuvré efficacement à toutes les manifestations nationales ou internationales. De ce fait, nous souhaitons une compensation financière pour nos efforts afin de garder la même qualité d'exécution dans notre métier et de mobilisation sur nos missions.

Nous nous sommes toujours tenus à porter haut et fort la réputation mondiale d'Orange. Nos actions ont toujours été favorablement reconnues par nos clients nationaux et internationaux.

Enfin, dans le but de maintenir la bonne continuité de ce précieux travail et l'harmonie de nos rapports avec la direction, nous vous présentons la liste exhaustive des revendications dressées par les superviseurs :

- **La pérennité de nos primes de panier (non imposables) pour nos vacations de nuits après le 31 octobre 2024 et leurs réévaluations (actuellement à 6,90€).**
- **Augmentation Individuelle du SGB de 1000€.**
- **Dbis pour tous.**

- Prime pour notre participation aux JO 2024.
- Télétravail possible pendant toute la semaine de mixte.
- Remplacement de chaque départ par un poste en interne (pas d'externalisation).
- Heures supplémentaires majorées payées à 100%.
- Possibilité de faire des remplacements les dimanches et jours fériés pour compléter les brigades à trois.
- Ne pas faire une vacation seul(e) et surtout en nuit.
- De meilleures conditions sur site (salle de repos, état de propreté des lieux communs dont les toilettes, machine à café fonctionnelle et bien achalandée, retour d'une machine snack et multi boissons)
- Quatre personnes lors des exercices BNOC

MERCI de bien vouloir prendre en compte nos revendications, nous restons à votre disposition pour échanger.

Dans l'attente d'une réponse rapide, nous vous prions d'agréer Madame nos salutations distinguées.

Pour la supervision internationale d'OINIS à Paris-Archives

OSOWSKI Jean-Paul

RSS SUD